

Freemusic

FESTIVAL

2023

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CAMPING ET PARKING

CONDITIONS D'ACCES AU CAMPING

Un espace camping avec sanitaires et services est mis à disposition du jeudi 22 juin à 16h au dimanche 25 à 12h :

- Aux festivaliers détenteurs d'un billet du festival valide accompagné du bracelet individuel remis sur place.
 - majeurs ou mineurs de 15 à 18 ans : carte d'identité obligatoire pour toute personne présente sur le camping.
 - mineurs de -15 ans : doit être accompagné en permanence d'un majeur.
- Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'installer sa toile de tente à côté de son véhicule sur le parking ou dans tout autre endroit autour du lac hors de la zone prévue par l'organisateur.
- Lors de votre entrée sur le camping, des bénévoles vous guident pour l'installation. Merci de suivre leurs consignes et surtout de ne pas encombrer les allées de secours.

SÉCURITÉ

- Des agents de sécurité sont présents sur le camping. Cependant, vous avez la responsabilité de votre matériel et de votre installation. Ne laissez pas d'objets de valeur dans votre tente ou votre véhicule. L'organisateur, Belle Factory, ne pourra être tenue responsable en cas de dégradations ou de vols.
- Il est interdit d'accéder au camping avec son véhicule pour décharger son matériel.
- Les allées ceinturées de rubalise sont des voies de circulations non aménageables ; Il est interdit d'installer des tentes dans les passages matérialisés par la rubalise.
- Seules les toiles de tentes seront autorisées sur le camping.
- Dans le cadre de notre démarche écoresponsable, des bénévoles vous distribueront des sacs poubelle pour le tri de vos déchets.

SONT INTERDITS SUR LE CAMPING :

- Les chiens ou tout autre animal
- Tout type de verre est interdit sur le camping. Pour le confort de tous, le verre sera interdit sur l'ensemble du site, concerts et camping. Néanmoins la consommation de boissons reste autorisée au camping avec des contenants plastique ou aluminium
- Toute forme de commerce. Par arrêté municipal, il est interdit de vendre des boissons, de la nourriture, ou autres...
- Les feux (barbecue, réchaud, brasero...) à l'exception des barbecues mis à disposition et sécurisés par l'organisation
- Les tonnelles et parasols ne seront pas autorisés
- La vente et la détention de stupéfiants sont interdites et la consommation d'alcool doit rester responsable
- L'introduction de tout type d'arme ou d'objet de nature à pouvoir servir d'arme
- Les aérosols
- Feux d'artifices
- Pointeurs lasers
- Caddies et diables de manutention
- Hampes et drapeaux

INFOS PRATIQUES

- Un point infos se situe sur l'esplanade à l'entrée principale du camping.
- L'utilisation des toilettes sèches et des points d'eau est gratuite. Veuillez respecter l'utilisation de ceux-ci.
- Vous trouverez sur place un service de restauration, petits déjeuners.
- Un poste de secours et un poste de sécurité seront accessibles pendant les horaires d'ouvertures du camping.
- La régie camping servira de poste « objets trouvés » après la fermeture du site des concerts.
- À la fermeture du camping, les objets trouvés seront déposés à la mairie de Montendre.
- Un stand de prêt (avec caution payante) de batterie de téléphones sera présent au camping.
- Un stand de prévention pour les risques liés aux drogues, à l'alcoolémie sera présent au camping.
- Un espace bien être et sensibilisation sera présent au camping.
- La piscine municipale sera accessible aux festivaliers selon les horaires suivant : vendredi et samedi de 8h30 à 13h et 14h à 18h.

Le non-respect du règlement intérieur, ainsi que plus généralement la commission d'actes répréhensibles par la loi seront de nature à entraîner l'expulsion immédiate et définitive du site sans aucun dédommagement.

Le Festival Freemusic vous remercie de respecter ce règlement et vous souhaite un bon festival.